

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 JUILLET 2016 à 19H00

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 11 juillet 2016 à 19h00 sous la présidence de M. Marc BARBIER, Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Mmes Sandrine STEENKESTE, excusée, Mme Stéphanie VINCENT, Florence RUBIN, procuration à V. NIOT et Mrs Jean-Camille AUGÉ, procuration à M. BARBIER, Stéphane DESJARDINS, procuration à B. LEBLANC.

Mme Audrey BOULANGER est nommée secrétaire de séance.

Le Maire déclare la séance ouverte et la l'ordre du jour est alors abordé.

Deux subventions sont soumises au conseil municipal, la première émanant de l'Office Culturel Municipal pour un montant de 7000 € relative au solde de la subvention annuelle de 15000 € qui leur a été accordée ; et une seconde de 2000 € sollicité par l'association « Au marché de Brouchy » concernant l'organisation du voyage en Baie de Somme (déplacement en car), la préparation du repas « paella » du 13 juillet, la pérennisation du marché mensuelle, etc...

A l'unanimité des membres, ces deux subventions sont accordées et leurs seront mandatés.

Le conseil municipal fixe ensuite la durée d'amortissement à 5 ans. Les subventions versées sur le chapitre 204 seront donc amorties en 5 ans.

Le Maire présente ensuite un courrier de SOLIHA concernant les frais de pompage et de transfert de gaz de la citerne du 230 rue de Thésy pour un montant de 336 €, facture à la charge de la commune suite à la dénonciation anticipée de la commune de Brouchy du bail à réhabilitation.

A l'unanimité, le conseil municipal en accepte le règlement.

Le conseil municipal décide ensuite de la vente des immeubles cadastrés ZI 50, ZE 32, AB 36 et AB 37 et d'en confier la vente à Maître Taillandier. Il autorise aussi le Maire à signer tout document nécessaire.

Le conseil municipal délibère également à l'unanimité pour qu'une procédure d'abandon manifeste soit entreprise à l'encontre de l'immeuble cadastrée AC 27.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

